

MOTION DES REPRESENTANTS DES SALARIES DE LA CPC INGENIEURS

12 Avril 2016

Les élus CPC Ingénieurs et Cadres s'associent à la déclaration des élus de la CPC OETAM (ci-jointe) et déplorent les résultats de la campagne MSI 2016 qui est catastrophique.

Les résultats CPC de l'année 2016 sont affligeants et incompréhensibles ! Jamais le niveau des MSI n'a été aussi bas. Les élus constatent :

- Que seuls 13 évènements ont été attribués à 14% de la population concernée (91 personnes).
Pour mémoire : 31% en 2015 (soit 36 évènements) et 37% en 2014 (soit 47 évènements).
- Une rupture dans le Glissement de la Somme des Points (GSP), 0,64% avant CPC pour 2016 (pour mémoire 1,28% en 2015 et 1,67% en 2014).
- Que ce GSP ne respecte pas les dispositions du Protocole d'accord sur la grille de classement des Ingénieurs (Article 16 du 29/7/1998). Ce niveau n'assure pas la continuité par référence au glissement de masse salariale constaté au cours de cinq années précédentes.
- Que, de plus ce GSP ne respecte pas les dispositions du Protocole d'accord relatif aux salaires 2016. Ce protocole prévoit une enveloppe minimale de 0,7% pour les évolutions salariales liées aux avancements et promotions et de 2% (AG+AI+Anc) pour les salariés Cadres & Ingénieurs Elf-EP. Déjà en 2015, le Protocole d'accord relatif aux salaires 2015 n'avait pas été respecté pour les Ingénieurs et Cadres ELF-EP.
- Que, par ailleurs, sur le document n°3, une partie de la population est positionnée en dessous du faisceau définissant la population « dont les services donnent normalement satisfaction » sans qu'aucune justification ne nous ait été apportée pour une partie d'entre eux, ce qui est contraire à l'article 12 du protocole d'accord sur la grille de classement des ingénieurs.
- Qu'aucun salarié ELF-EP n'a été cadré en 2016, ce qui est regrettable.

Nous demandons à la Direction de réviser à la hausse cette campagne afin de respecter les protocoles signés et ses engagements.

Dans l'état actuel, la délégation élue des salariés ne peut émettre qu'un avis négatif sur cette campagne 2016.

Ceci constitue l'avis motivé de la délégation représentant les salariés.